Le 03/04/2023 - Communiqué de presse - Auteur : France urbaine | Temps de lecture : ± 2 minutes et 30 secondes

Bien vieillir : les élus des grandes villes soumettent 18 propositions pour une vie choisie dans un environnement adapté



Le 3 avril 2023, quelques jours avant l'examen en séance publique de la proposition de loi « bien-vieillir » à l'Assemblée nationale, France urbaine a dévoilé 18 propositions « pour une vie choisie dans un environnement adapté », issues du travail mené par la commission « Solidarités, lutte contre les inégalités et la pauvreté » de l'association, co-présidée par Mathieu Klein, Maire de Nancy, président de la Métropole du Grand Nancy, et Florence

Thibaudeau-Rainot, adjointe au Maire du Havre, vice-présidente du Conseil départemental de Seine-Maritime.

L'avenir se prépare dès aujourd'hui : d'ici 2030, le nombre de personnes âgées de 75 à 84 ans devrait passer de 4 à 6 millions et près de 4 millions de seniors seraient en perte d'autonomie en 2050 selon l'Insee. Selon le baromètre « Solitude et isolement » 2021 des Petits Frères des Pauvres, 530 000 personnes âgées de plus de soixante ans sont en situation d'isolement. Entre 2014 et 2016, près de 4 millions de personnes s'engageaient déjà auprès de leurs proches à domicile en raison de leur âge ou d'un problème de santé.

« Le vieillissement de la population nous invite à revoir nos modèles d'action publique et à agir de manière coordonnée. Nous devons garantir un parcours résidentiel cohérent, repenser les financements et redonner du sens et du souffle aux métiers de l'accompagnement et du soin. C'est un enjeu pour les personnes âgées mais aussi pour les aidants, insuffisamment pris en compte. Le recrutement et la formation de plusieurs milliers de professionnels sont également en jeu. » a déclaré Mathieu Klein, aussi président du Haut Conseil en Travail social.

« Nos aînés constituent une ressource, un soutien aux jeunes parents, aux plus jeunes, au tissu associatif et sont un réservoir d'expertise qui bénéficie à toute la société. Le vieillissement ne doit pas être pensé au seul prisme de la fragilité et de la dépendance. Pour autant, en tant qu'élus d'intercommunalités et de grandes villes, nous sommes régulièrement saisis. Nous construisons des réponses en proximité, mais nous ne pouvons pas agir seuls. Bâtir un environnement plus bienveillant est une responsabilité collective. » selon Florence Thibaudeau-Rainot.

Ainsi, dans une contribution de cinq pages, **les élus des grandes villes, agglomérations et métropoles identifient trois enjeux majeurs : l'accès à la santé, l'adaptation des logements, le soutien aux aidants et à l'aide à domicile.**

Ils proposent 18 mesures pour permettre aux personnes âgées de vivre dans un environnement choisi et adapté. Parmi elles :

1. **Soutenir la mise en place d'observatoires de l'adaptation à la transition démographique à l'échelle des intercommunalités et des métropoles**, réunissant l'ensemble des producteurs de données et de diagnostics tels que les agences régionales de santé, les caisses primaires d'assurance maladie, les bailleurs ou encore les agences d'urbanisme ;
2. **Territorialiser les financements au sein de contractualisations pluriannuelles et globales et inciter de nouvelles métropoles à se saisir de la compétence « prévention de la perte d'autonomie »** en déployant des financements à la hauteur des réalités démographiques ;
3. **Construire une stratégie ambitieuse « d'aller-vers » et renforcer la lutte contre l'isolement** et notamment accélérer le déploiement d'équipes mobiles pluridisciplinaires en mesure d'accompagnement à domicile sur le volet médico-social, y compris en matière de santé mentale ;
4. **Faciliter l'accès à l'information et aux aides en soutenant les démarches de guichet territorial intégré** (maison des aidants, maison de la longévité) et s'appuyer sur ces dispositifs pour déployer les initiatives nationales (service public de l'autonomie, MaPrimeAdapt', dispositif d'appui à la coordination…) ;

5. **Garantir le succès de MaPrimeAdapt' en conjuguant droit au diagnostic pour tous et aides ciblées limitant les restes à charge pour les plus vulnérables**.

Habitat, mobilités, autonomie… les territoires urbains agissent au quotidien et sont prêts à aller plus loin. Pour répondre efficacement à l'urgence et à cet enjeu de société, France urbaine appelle à penser le vieillissement dans toutes ses dimensions et propose des actions concrètes et de proximité, basées sur la confiance, la coordination et la contractualisation.

VOS CONTACTS

Pierre LOGETTE
07 56 82 02 21
p.logette@franceurbaine.org

Sébastien Tison
0772293801